Envoyé en préfecture le 13/05/2026
Reçu en préfecture le 13/05/2026
Publié le
ID : 035-213502735-20260429-CM2026AVRIL61-DE

RÉPUBLIQUE FRANCAISE

DÉPARTEMENT D'ILLE-ET-VILAINE

Nombre de Conseillers Municipaux :

En exercice : 19

Présents à l'ouverture de la séance : 15 - Quorum réuni

Date de la convocation :

22 Avril 2026

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 29 Avril 2026

L'an deux mille vingt-six, le vingt-neuf avril, à vingt heures trente minutes, légalement convoqué, le Conseil Municipal de Saint-Germain-en Coglès, s'est réuni dans la salle du conseil municipal en séance publique, sous la présidence de Monsieur Rodolphe HAMEAU, Maire.

ÉTAIENT PRÉSENTS :
Mr Rodolphe HAMEAU, Mr Mickaël JULIEN, Mme Marylène ROUSSEL, Mme Virginie MALLE, Mr Régis ROGER, Mme Maud LIGER, Mme Audrey AURIOL, Mr Laurent BARBOT, Mr Nicolas LANGLAIS, Mme Mélanie DAVY, Mr Benjamin BRUNEAU, Mr Mieszko DUSAUTOY, Mr Pascal RÉGNAULT, Mr Didier LERAY, Mme Géraldine LEMARIÉ.

ABSENTS EXCUSÉS : Mr Éric D'HANGEST qui a donné pouvoir à Mr Mickaël JULIEN, Mme Angélina MAHÉ qui a donné pouvoir à Mr Nicolas LANGLAIS, Mme Sabrina GIROU qui a donné pouvoir à Mr Rodolphe HAMEAU et Mme Anne-Sophie DENOUAL qui a donné pouvoir à Mr Pascal RÉGNAULT.

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Mme Marylène ROUSSEL.

CM2026-AVRIL-N°62
OBJET : RÉNOVATION DE L'ANCIENNE BOULANGERIE – DEVIS COMPLÉMENTAIRE EN PLOMBERIE

Madame Virginie MALLE, adjointe aux finances, informe le Conseil Municipal, que suite aux travaux de rénovation de l'ancienne boulangerie, un devis complémentaire pour la plomberie est nécessaire.

Cet avenant porte sur l'aménagement d'une salle de bain et d'un local rangement au 2ème étage du logement et apporte des modifications aux travaux initialement prévus.

L'entreprise KALEO, adjudicataire de ce marché a présenté un devis pour un montant de 2 833.00 € H.T. soit 3 116.30 € T.T.C.

Après en avoir délibéré, l'Assemblée, à l'unanimité, quorum réuni – 15 élus présents et 19 élus votants :

- Valide le devis complémentaire pour les travaux d'aménagement d'une salle de bain et d'un local de rangement pour un montant de 2 833 € H.T. soit 3 116.30 € T.T.C.
- Autorise Monsieur le Maire à signer le devis complémentaire concernant ce dossier.

Extrait certifié conforme au registre des délibérations
A Saint-Germain-en-Coglès,
Le 30 Avril 2026.
Le Maire,
Rodolphe HAMEAU.